



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Un geste concret pour la formation de vos futurs talents !



En affectant le solde de votre taxe à notre IUT, vous contribuez directement à :



Développer une offre de formation diversifiée, transversale et internationale



Financer des projets pédagogiques innovants



Accroître la recherche pour le développement des connaissances



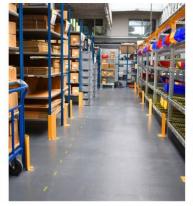
Dispenser un enseignement tourné vers l'insertion professionnelle

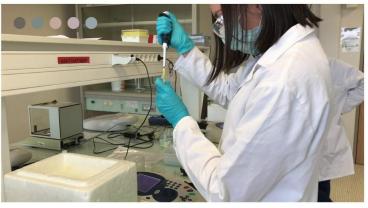














EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

scanner laser - socle aspirant - mini convoyeur - affuteuse électrodes - microscope polarisant courantomètre - spectrophomètre - passeur automatique 8 cuves - certificateur DSX602 - câble analyseur - table traçante - réal time signal analyser - station météo - équipement informatique

COMMENT VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'IUT CLERMONT AUVERGNE ?

Connectez-vous à partir du mois de mai 2025 sur la plateforme SolTéa https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/



Lorsque vous déclarez votre solde de taxe d'apprentissage à partir de mai 2025 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN), rendez-vous sur la plateforme SOLTEA afin de choisir l'établissement que vous souhaitez soutenir.

) Ke

Retrouvez-nous avec :

Notre numéro de SIRET : 130 028 061 00 013

Notre Code UAI2: 0632085Z



CONTACTEZ-NOUS

Anne-Lise CINQUIN – Responsable service Relations Entreprises 04 70 02 20 03 - 07 64 10 15 78 a-lise.cinquin@uca.fr